



# LES ARCHERS DE SAINT-PRIX TIR A L'ARC EN MILIEU NATUREL

Association Loi 1901  
Affiliée à la Fédération Française de Tir à l'Arc n° 2595186  
Agrément D.D.C.S. n° 09599ET0097

Parcours boisé de 21 cibles 3D situé au-dessus du village de Saint-Prix.

## FFTA Tarifs saison 2024/2025

Première inscription au club (La première année et 1 par famille) : **30,00 €**

	<u>Saint-Prissien</u>	<u>Hors commune</u>
Adulte compétiteur (né avant le 31/12/2003)	<b>136,00 €</b>	<b>151,00 €</b>
Jeune (né entre le 01/01/2004 et le 31/12/2013)	<b>92,00 €</b>	<b>102,00 €</b>
Poussin (né après le 01/01/2014) :	<b>72,00 €</b>	<b>84,00 €</b>
Handisport	55,00 €	70,00 €

**2ème compagnie : Adulte et jeune : 73,00 €**

**Renseignements : Rémi TAVERNE : +33 6 73 53 18 23 / [president.lesarchersdestprix@gmail.com](mailto:president.lesarchersdestprix@gmail.com)**

### Pièces à joindre pour l'inscription :

- Une photo d'identité si nouvelle inscription,
- Une photocopie du certificat médical avec mention compétition autorisée ou attestation de réponse au formulaire de santé si le certificat est toujours valable.
- Le formulaire de la FFTA, téléchargeable sur le site des Archers de Saint-Prix
- Le règlement du Club signé par le l'archer.

**Les inscriptions incomplètes ne seront pas acceptées.**

Les droits d'adhésion et de cotisation doivent être réglés pour permettre la demande de licence auprès de la FFTA.

Tout adhérent ou tuteur légal d'un adhérent autorise l'association des Archers de Saint-Prix à utiliser à titre gracieux son image dans le cadre des activités du club et s'engage à ne faire aucune opposition à l'utilisation totale ou partielle des images prises sur quelque support que ce soit, existant ou à venir, en France ou à l'étranger.